

# LABRESSEINFOS

Bulletin d'informations de la commune de La Bresse | n° 393 | Février 2022



## DOSSIER

### Le ski à La Bresse

# Fonctionnement de la RME

## RME en hiver :

En cette période hivernale, le fonctionnement de la RME est différent de la période estivale de part la consommation sur le réseau significativement plus importante.



La période hivernale pour la RME est synonyme de pic de consommation dû à :

- l'utilisation du chauffage électrique
- l'activité hivernale
- le tourisme

Pour répondre à cette demande il est nécessaire que le réseau haute tension soit au meilleur de sa forme.

Pour avoir un réseau disponible à 100% à cette période, le travail de maintenance réalisé en amont est indispensable. Au cours de l'année 2021 les remplacements de poteaux ont représenté une grande part de cette maintenance, avec au total 45 poteaux bois vétustes ou attaqués par les oiseaux.

En complément l'élagage et les actions ponctuelles ont, elles aussi, contribué à cette disponibilité.

La disponibilité du réseau est importante, mais un autre atout de la RME pour réduire cette puissance appelée à l'extérieur, c'est la disponibilité des moyens de production.

Pendant la période estivale, l'équipe de la RME travaille à la maintenance et à l'optimisation des centrales, pour que les installations fonctionnent au maximum de leur capacité. Le passage sur les lieux de productions peut être quotidien dans les périodes de crue pour :

- l'ouverture et la fermeture de vannes
- le nettoyage des canaux
- les graissages permettant d'exploiter les installations

En complément il est nécessaire d'être très attentif à la météo et d'anticiper tous les changements climatiques, notamment avec la fonte des neiges, qui peut être très brutale (en cas de redoux avec du vent par exemple).

C'est dans ce cas précis où une anticipation est nécessaire pour avoir une capacité de stockage maximale de l'eau dans les Lacs de Blanchemer, Les Corbeaux et principalement La Lande.

Pour exemple, le 30 décembre 2021 en l'espace de 24 h les apports générés par la fonte des neiges et la pluie ont fait monter le niveau du lac de deux mètres. À cette vitesse et sans turbiner, le lac de la Lande serait rempli en seulement 6 jours.

## Le saviez-vous ?



Si sur certains jours du mois de mai nous arrivons à être totalement autonomes en termes de production, le 21 décembre 2021, nous avons eu la plus grosse puissance enregistrée de l'année, plus de 14 000 kW.



04-11

Conseil municipal

12

Vivre ensemble

13-17

Actualités

17

Cinéma

18

Tribune

19-23

Dossier

Le ski à La Bresse

24

Infos sympas

25-30

Dans le Rétro

31

Infos Pratiques

32

Agenda

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - N° 393

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL  
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

FÉVRIER 2022

Directeur de la publication

Yannick Daniélou

Administration, rédaction, publicité

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo

Mairie de La Bresse, écoles, OTL et associations  
diverses, Marc Fulgoni.

Tirage

2500 exemplaires



Chers Bressaudes et Bressauds,

Nous voici arrivés au milieu de la saison hivernale, et jusque-là, les astres sont plutôt de notre côté, avec une neige de qualité au rendez-vous.

Les pratiquants des sports d'hiver peuvent cette année prendre plaisir sur les domaines alpins et nordiques de notre commune.

Force est de constater que notre territoire reste très attractif, y compris avec des mesures sanitaires contraignantes.

Je tiens à remercier l'ensemble des professionnels de notre commune pour leur engagement dans la lutte contre la COVID19. L'application des protocoles sanitaires nécessite un investissement supplémentaire et indispensable pour que chacun puisse travailler et accueillir habitants et vacanciers.

Il en est de même pour nos écoles où les équipes sont très mobilisées pour se plier aux protocoles mouvants et surtout garantir un accueil de qualité pour les enfants de la commune.

Je remercie l'ensemble de ceux qui se mobilisent et qui s'adaptent sans cesse pour trouver des solutions afin d'accueillir le public, les habitants et nos enfants dans les meilleures conditions possibles.

Fin décembre, suite à notre demande, une journée de vaccinations a été organisée à la Halle des Congrès, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le SDIS. Un peu plus de 200 personnes ont ainsi pu être vaccinées.

Nous étudions actuellement, avec nos médecins locaux et toujours l'ARS, la possibilité d'organiser à nouveau une séance de vaccinations, nous vous communiquerons les dates, heures et lieu de cette séance.

Soyez sûrs de la mobilisation de vos élus pour organiser et faciliter la vie de ceux qui s'investissent au bénéfice de tous les habitants.

Avec ce virus Covid 19 encore bien présent, je ne peux que vous inciter à vous protéger, par le vaccin bien évidemment, mais également et surtout en respectant les gestes barrières.

Je vous souhaite un excellent mois de février.

Bien sincèrement,  
Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

## Extraits du conseil municipal du 13 décembre 2021

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)

### RME

En début de séance, lecture faite de la question écrite du groupe minoritaire :

En décembre 2020, création d'une nouvelle Régie. Par son changement de statuts, elle est devenue une régie avec la personnalité morale en plus de l'autonomie financière.

Lors de la constitution de son Conseil d'Administration, M. le Président de la RME a souhaité que M<sup>me</sup> La Maire en soit membre d'office pour représenter la commune.

Pour le Conseil municipal, votre avis M<sup>me</sup> La Maire, est donc très important.

Ces nouveaux statuts de la RME ont entre autres, conduit à deux évolutions majeures pour cette nouvelle Régie :

- 1 - Elle sera désormais soumise à l'impôt sur les sociétés.
- 2 - L'achat, désormais possible, pour le dossier qui nous concerne de 40 % d'actions dans une société.

Il sera financé par un emprunt de 3.8 millions d'euros avec un impact sur les bénéfices de la Régie et en conséquence sur les reversements au budget communal.

Aussi, M<sup>me</sup> le Maire, à combien évaluez-vous les reversements moyens de la régie municipale au budget communal pour les années à venir ?

M<sup>me</sup> le Maire donne la réponse suivante :

Très bonne question, mais je n'ai pas de boules de cristal...

L'activité de la RME est très dépendante du jeu de reversement des taxes type CSPE, même si nous sommes plus sereins, car nous arrivons à anticiper et ne sommes plus dans la situation de 2014, où un gros investissement privé avait été prévu avec une importante avance que nous avons dû rembourser avec les conséquences que nous avons connues les années suivantes.

Pour information, les reversements ont toujours été très fluctuants, en fonction des contraintes et surtout des possibilités du moment, comme l'atteste l'historique des reversements :

Le marché de l'électricité est très fluctuant et tendu... donc il est difficile de prévoir avec certitude les reversements prévisibles de la RME. D'autre part je veux rappeler que nous nous refusons à faire de la RME, seulement une tirelire dans laquelle on va pêcher des moyens. La RME est, et restera un service performant de production et de distribution de l'électricité en priorité sur la commune, mais pas que.

Nous avons souhaité faire évoluer les statuts pour préparer la RME aux évolutions de ce marché.

L'activité de la RME doit permettre de :

Maintenir un service public local de production et de distribution électrique de qualité

Développer la production électrique, hydro et autres renouvelables, sur la commune et à l'extérieur

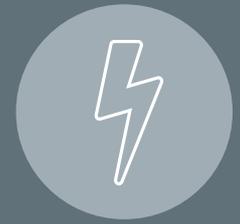
Développer les expertises de la RME dans la commune et à l'extérieur

Garantir, par des investissements, la pérennité et la performance de la RME.

Nous pouvons aujourd'hui confirmer le bien fondé du changement de statuts, qui représente la possibilité pour la RME de sortir du territoire pour développer ses activités. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 nous avons repris l'exploitation de six nouvelles centrales hors de la commune et si l'on regarde le résultat économique c'est 80 000 € de facturé sur une année ! Au-delà de ces chiffres c'est tout un savoir-

faire et une montée en compétences qui est à prendre en compte, sur l'exploitation, la maintenance, mais aussi sur les parties administratives de l'exploitation. C'est également une reconnaissance à l'externe de la RME sur la partie production de par son professionnalisme.

Nous savons que la RME, pour survivre dans un milieu concurrentiel de plus en plus présent, doit se développer et donc investir. Le projet d'investir à hauteur de 40 % dans la société Hydrovoges aux côtés d'Hydrocop est



EXTRACTION AFI - REVERSEMENT RME DANS BUDGET PRINCIPAL					
Mois	Date	Tiers	Objet	Article	Montant
Mai 2021	01/05/2021	REGIE MUNICIPALE D ELECTRICITE BRESSE	REVERSEMENT EXCEDENT 2020	7562	600 000,00 €
Juillet 2020	06/07/2020	RME REGIE MUNICIPALE ELECTRICITE	EXCEDENT PARTIEL 2019	7561	450 000,00 €
année 2019	-	-	excédent RME 2019	-	- €
Juin 2018	27/06/2018	RME REGIE MUNICIPALE ELECTRICITE	REPRISE PARTIELLE EXCEDENT 2017	7561	300 000,00 €
Septembre 2017	01/09/2017	RME REGIE MUNICIPALE ELECTRICITE	REPRISE PARTIE EXCEDENT 2016	7561	200 000,00 €
Novembre 2016	30/11/2016	REGIE MUNICIPALE ELECTRICITE	PARTIE EXCEDENT 2015	7561	200 000,00 €
Juin 2015	25/06/2015	REGIE MUNICIPALE ELECTRICITE	REPRISE EXCEDENT RME 2014	7561	450 000,00 €
Septembre 2014	01/09/2014	REGIE MUNICIPALE ELECTRICITE	AFFECT EXCEDENT 2013	7561	1 000 000,00 €
Mai 2013	27/05/2013	REGIE MUNICIPALE ELECTRICITE	REPRISE RESULTAT BA RME 2012	7561	250 000,00 €
Octobre 2012	03/10/2012	REGIE MUNICIPALE ELECTRICITE	AFFECT RESULTAT 2011 RME	7561	1 700 000,00 €
Septembre 2011	26/09/2011	REGIE MUNICIPALE ELECTRICITE	VERSEMENT EXCEDENT RME 2010	7561	200 000,00 €
Juillet 2010	23/07/2010	REGIE MUNICIPALE ELECTRICITE	Affectation excédents RME 2009	7561	500 000,00 €

\*\* - Le reversement de 1 000 000 euros comptabilisé en 2014 est lié à l'avance de CSPE reçue, sur le projet de Cogénération des Chalets POROT. Ce projet n'ayant finalement pas eu lieu, cette avance a dû être remboursée, d'où la non comptabilisation de reversement en 2019 sur les excédents du budget 2018 de la RME.

une possibilité et nous devons nous donner dans les six prochains mois, l'objectif de valider ou non ce choix stratégique. Il s'agit d'un côté une opportunité : nous sommes sur de la production hydroélectrique, notre savoir-faire historique, c'est un investissement qui, lorsqu'il sera amorti, sera productif.

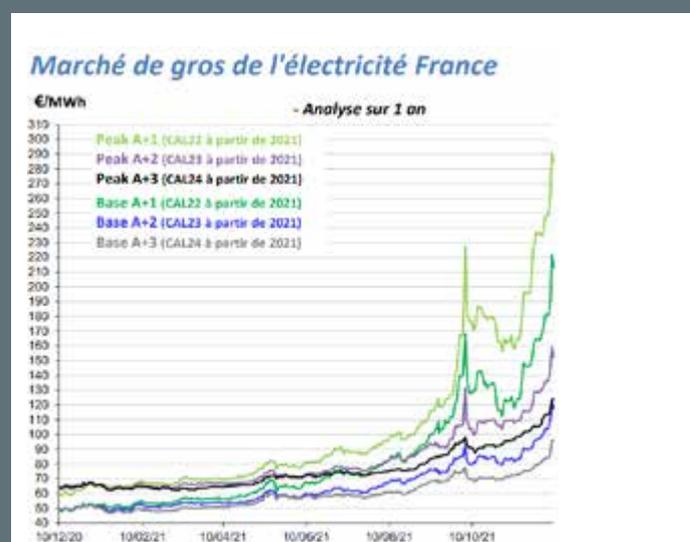
Il est également important d'avoir en tête que Hydrocop est née d'une association d'ELD (Entreprises Locales de Distribution) identique à notre Régie, avec pour but d'investir dans des moyens de production d'énergie renouvelable hydraulique, mais également dans le but d'avoir une source de production d'énergie à faible coût pour les années à venir. En effet le rapport coût de maintenance / énergie produite est très faible sur l'hydraulique. Ce rapport est également à comparer avec les prix de marché de l'électricité ... Ci-après un focus sur l'évolution des prix de marché actuel :

■ Au 13/12/2021 le prix du MWh en pointe pour 2022 à 285 €, alors qu'il était de 65 € au 01/02/2021

D'un autre côté, on peut percevoir des menaces dans cet investissement ; et il nous faut répondre à certaines questions : sommes-nous vraiment sur la même philosophie d'exploitation que notre partenaire ? Quel pouvoir décisionnel aurions-nous réellement ? Quels investissements intermédiaires ? Bref, des questions qui doivent éclairer notre choix, pour être sûrs de n'avoir ni remords, ni regrets.

Nous avons énormément d'éléments chiffrés sur l'activité d'Hydrovosges sur les années passées, ce qui laisse apparaître sur le plan financier une affaire avec une faible rentabilité, avec humilité nous savons également que ces éléments sont à prendre avec du recul par rapport à l'exploitation qui était réalisée sur les centrales avec un seul objectif la revente de la société à court terme et non pas un objectif global (Production / Maintenance / Évolution) comme celui que nous partageons aujourd'hui avec Hydrocop.

Si un délai de six mois est laissé pour trancher sur l'acquisition de 40 % des parts d'Hydrovosges, nous aurons un nouveau bilan qui viendra en complément des données que nous avons.



Au-delà de l'exploitation de moyen de production, nous intervenons également à l'extérieur du territoire pour réaliser de la maintenance et de la pose de bornes de recharges pour véhicules électriques, nous avons également déjà été sollicités sur de la fourniture à l'extérieur du territoire.

Pour conclure, le changement de statuts ne remet pas en cause une contribution de la RME aux budgets communaux, mais celle-ci s'analysera comme toujours, après concertation et dialogue avec la RME en fonction de ses besoins en investissements.

Je ne m'aventurerai pas à vous donner des chiffres que vous utiliserez contre moi à la première occasion. Il me semble d'ailleurs que suite au vote du budget de la RME nous avons eu une remarque, car le montant du reversement à la commune était trop important et que la RME ne pourrait pas assez investir ... les craintes de la minorité semblent aussi volatiles que le marché de l'électricité ...

## Marchés

Date	Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
02/09/2021	Réfection de couvertures de bâtiments communaux Lot n°1 Couverture en tuiles Espace Famille Lot n°2 Réfection des noues Usine Daval	Vosges Charpentes Vincey	42 500 € 35 000 €	51 500 € 42 000 €
28/10/2021	Marché de travaux à procédure adaptée : • Plateforme PAV Niachamp • Place PMR Lac des Corbeaux • Place parking La Claire	Molinari SAS de Cornimont	39 310 €	47 172 €
09/11/2021	Avenant n°1 prolongeant la convention conclue pour assurer le déneigement pour la saison 2021/2022	Peduzzi Batiment SAS	/	/
10/11/2021	Groupement de commandes pour la fourniture de sel de déneigement (accord-cadre à bons de commande passé en procédure adaptée)	Rock SAS de Mulhouse	71,90 € H/tonne livrée (Tarif 2020 : 70,00 € HT/tonne livrée) Accord cadre sans minimum et un maximum de 100 000 € HT	/

# CONSEIL MUNICIPAL

## Marchés (suite)

Date	Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
			270,00 € TTC à destination du Centre hospitalier de Gérardmer,	
		Transmosel SARL de La Bresse	350.00 € TTC à destination du Centre hospitalier de Remiremont et	
			350.00 € TTC à destination du Centre hospitalier de St Dié des Vosges ;	
	Transport sanitaire des accidentés sur les pistes de ski des domaines		300.00 € TTC à destination du Centre hospitalier de Gérardmer,	
		Feve-Seniura SAS de Gérardmer	370.00 € TTC à destination du Centre hospitalier de Remiremont et	
	La Bresse/Hohneck		370.00 € TTC à destination du Centre hospitalier de St Dié des Vosges.	
	La Bresse/Brabant			
	La Bresse/Lispach			
	Saison 2021/2022			
		SAS Ambulances Arnould B. de Gérardmer	220.00 € TTC à destination du Centre hospitalier de Gérardmer,	
			370.00 € TTC à destination du Centre hospitalier de Remiremont et	
			420.00 € TTC à destination du Centre hospitalier de St Dié des Vosges.	
29/11/2021	Fourniture d'un camion pour les services techniques municipaux	Garage Grawey 88190 Golbey	/	182 557.76 € TTC

## Conventions - Baux

Date	Objet	Titulaire	Montant	Durée
07/06/2021	Avenant n° 2 au Bail Agricole n° 26 Augmentation de surface du parc AO n°72p : 2 ha environ - Surface totale : 17,44 ha Lieu-dit : Les Tannes	Pascal Holtzer	7,25 €/ha	Échéance bail initial (31/12/2027)
09/11/2021	Location d'un appartement situé 113 rue du Hohneck	Campos Clément Valdenaire Aurore	360€ /mois	/
23/11/2021	Avenant au bail de location d'un local industriel afin d'en assurer les conditions d'assurance, conclu avec les différents locataires occupants l'usine du Daval	Mengin & Fils, Menuiserie Vaxelaire, Vincent Munsch, Jolly, Meca2v, Ouvaroff Est, Jyp Habitat Services, Olivier Remy, Weiss France Énergie	/	/
24/11/2021	Avenant n° 2 au Bail Agricole n° 13 Augmentation de surface : 0,6315 ha Surface totale : 27ha 82a 9ca Lieu-dit : Les Tannes	M. Aubriat Pascal	7,25 €/ha	Échéance bail initial (31/12/2029)
26/11/2021	Concession en forêt communale Autorisation de la cession du bail de la Société Orange à Totem France Parcelles forestières 57 et 59 Cadastre : B 374/375	Société Totem France		/
01/12/2021	Bail de location d'un local industriel à l'usine du Daval pour stockage de matériel -Surface de 299 m²	Société DL Peinture Decoration	313.95 € HT par mois	9 ans

## Cession

Date	Objet	Titulaire	Montant
26/11/2021	Cession de gré à gré d'un véhicule Citroen Berlingo année 2009	Renault Grands Moulins Auto	200 € TTC

## Autorisation de travaux

Date	Objet	Bâtiments
12/11/2021	Dépôt de demandes : - D'autorisation d'urbanisme - D'autorisation de travaux pour ERP Mise aux normes accessibilité et incendie et déclaration préalable	Cinéma Grand Écran - Eglise Stade Planot Paris"

## Tarifs

Date	Objet	Tarifs	Modalités
29/11/2021	Sécurité sur pistes recouvrement des frais de secours	Front de neige et petits soins accompagnants : 42,00 € Évacuation par scooter des neiges : 61,00 € Zone rapprochée : 180,00 € - Zone éloignée : 316,00 € Zone exceptionnelle : 630,00 € Évacuation hélicoptérée médicalisée : Pour la 11 <sup>e</sup> saison consécutive, les évacuations hélicoptérées ne sont plus assurées par la gendarmerie, à titre indicatif, le tarif pour la saison 2007/2008 s'élevait à 1607,00 €.	
	Tarifs Saison 2021 / 2022		

## CCAS - Chantier d'insertion

Par délibération du 23 novembre 2021 le CCAS a créé un chantier d'insertion et a sollicité une avance remboursable de la part de la commune d'un montant de 110 000 €, afin de permettre de financer le fonctionnement et les investissements nécessaires pour le démarrage de ce chantier d'insertion. Cette avance sera remboursée annuellement en fonction des possibilités offertes par l'excédent d'investissement réalisé chaque année.

Le Conseil municipal a approuvé le principe de versement de cette avance et a validé la décision modificative du budget de la commune 2021 afin de prendre en compte cette avance susceptible d'être versée début 2022.

## Conventions

L'association Les Toujours Jeunes a sollicité la commune pour la mise à disposition d'un local type chalet de 8m<sup>2</sup>, situé au 1B rue des Champions à La Bresse, pour l'activité des joueurs de quilles. Une convention de mise à disposition précise les conditions de mise à disposition suivantes : durée de 5 ans, mise à disposition gratuite, frais d'électricité, de chauffage et d'eau pris en charge par la commune.

L'association La Bressaude - Société Omnisports section « Club Alpin Français La Bressaude Montagne Escalade », et l'association « La Bresse Évènements » ont sollicité la commune pour la mise à disposition de locaux au Centre Culturel et Social « Camille Claudel » 12 rue Mougel-Bey. Une convention précise pour ces deux associations les conditions de mise à disposition d'une partie de l'appartement « ex-restos du cœur » situé au rdc du CCS, pour une durée de 5 ans, mise à disposition gratuite, frais d'électricité, de chauffage et d'eau pris en charge de la commune.

Dans le cadre des activités et présentations culturelles de La Maison de La Bresse et en partenariat avec le DHAM à Durbuy en Belgique, la municipalité de La Bresse, souhaite présenter de façon permanente un ensemble de douze reproductions sur plexy verre d'œuvres sur la thématique des signes du zodiaque, de Marcel Lucas. Une Convention a été établie précisant notamment la gratuité du dépôt, une durée de deux ans renouvelable avec l'accord des deux parties. Ces reproductions seront exposées dans l'entrée de la Maison de La Bresse.

## Attribution de parrainages et mécénats sportifs

Différentes demandes de parrainages sportifs ont été déposées en Mairie pour l'année 2021 par des jeunes sportifs de moins de 20 ans, en début de carrière, issus de la Société Omnisports « La Bressaude » et de l'Association Hautes Vosges Orientation. Plusieurs demandes de mécénats sportifs ont également été déposées.

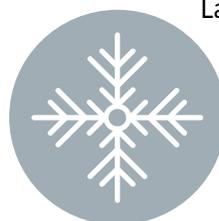
Le Conseil municipal a validé l'attribution de ces demandes selon liste ci-après :

**Parrainages à 175 euros :** Athlétisme : Hicham Errbibih, Léa Tuillon - Biathlon : Maëla Correia, Pauline Humbertclaude, Guillaume Poirot, Marius Remy - Course d'orientation : Lilou Boissonnet, Flavie Jeanpierre - Moto Trial : Noah Poirot, Ethan Poirot, Mathéo Thiebaut - Ski de Fond : Clara Vaxelaire, Romain Vaxelaire, Malo Vauthier, Mathurin Vauthier

**Mécénats à 370 euros :** Ski Nordique : Delphine Claudel, Thibaut Frécharde - Ski de Fond : Mattéo Correia - Biathlon : Paula Botet, Amandine Mengin, Mattéo Remy - Combiné nordique : Maëla Didier, Oriane Didier, Justine Mengin, Ski de Fond : Léonie Perry - Moto Trial : Charlotte Pierrel

## Prestation « Bus Hivernal » - Convention de la CCHV

La Communauté de communes des Hautes Vosges, a depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, pris la compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). À ce titre, elle a souhaité confier à la commune de La Bresse, qui a accepté, la prestation de « Bus hivernal » pour la saison 2021/2022. Cette prestation consiste à assurer le transport des skieurs depuis La Bresse lieu-dit « Le Bâs » vers les stations de ski La Bresse Hohneck et La Bresse Lispach.



## Groupement de commandes

La commune de La Bresse, ainsi que le Syndicat Intercommunal d'Assainissement La Bresse Cornimont (SIA) projettent chacun de réaliser des travaux d'eau et d'assainissement sur le secteur du Fréteux.

Afin d'optimiser le coût des travaux à exécuter par la mutualisation des prestations communes à chaque membre et la réalisation d'économies d'échelle, d'une part, et faciliter

# CONSEIL MUNICIPAL

la coordination des travaux en retenant un prestataire unique pour l'ensemble des membres du groupement d'autre part, il est constitué un groupement de commandes.

La commune de La Bresse est coordonnateur de ce groupement ; elle est, à ce titre, chargée d'organiser et d'assurer la gestion en commun de la procédure de passation et d'exécution du marché afférent à cette opération, au nom et pour le compte de l'ensemble des adhérents.

## Demande de subventions

Considérant la nécessité de fluidifier et sécuriser la circulation aux abords du carrefour des Champions à La Bresse où se rejoignent la route de Vologne et la route du Chajoux, sujet à d'importants ralentissements en période de haute saison touristique ou lors de manifestations, il a été décidé de procéder à l'aménagement d'un carrefour giratoire.

L'opération consiste en la démolition de l'ouvrage d'art dit pont des Champions, son élargissement et la création d'un carrefour giratoire approprié aux contraintes d'emprises des lieux avec raccordement sur les voies existantes RD 34 et 34 c (rue Paul Claudel, rue du Hohneck et route du Chajoux) ainsi que la voie communale de la Clairie.

Le coût estimatif de ce projet est de 1 054 968€ HT. Celui-ci sera financé à hauteur de 549 227€ HT par le Conseil Départemental des Vosges, 460 203€ HT par la Commune de La Bresse et 45 237€ HT par la Régie Municipale d'Électricité La Bresse.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Montant HT	Taux
Fonds propres	299 132.00 €	65%
Emprunts		
Sous-total autofinancement	299 132.00 €	
Union Européenne		
État - DETR ou DSIL	115 051.00 €	25%
État - autre (FEADER)		
Conseil Régional		
Conseil Départemental	46 020.00€	10%
Autre (à préciser)		
Sous-total subventions publiques	161 071.00€	
TOTAL HT	460 203.00€	100%



## Tarification de la cantine scolaire

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€. Une aide financière est accordée aux communes et aux intercommunalités rurales fragiles qui instaurent une grille tarifaire comportant au moins trois tranches, dont la plus basse est au tarif maximal d'un euro, pour les cantines des écoles élémentaires, et des écoles maternelles depuis 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le montant de l'aide de l'État est porté de 2€ à 3€ par repas servi et facturé à 1€ ou moins aux familles. Au 1<sup>er</sup> avril 2021, le dispositif a été élargi à l'ensemble des communes éligibles à la fraction « péréquation » de la dotation de solidarité rurale, dont nous faisons partie.

### L'aide est versée à deux conditions :

- La grille tarifaire de restauration scolaire doit prévoir au moins trois tranches, calculées selon les revenus des familles (quotient familial)
- La tranche la plus basse de cette tarification ne doit pas dépasser 1 euro par repas.

Il est précisé que l'aide s'élèvera à 3 € par repas facturé à 1€ et moins et que la commune est éligible à cette aide, car elle bénéficie de la dotation de solidarité rurale.

Il est proposé une nouvelle tarification de la restauration scolaire, à trois tranches, selon le quotient familial de la CAF :

Quotient familial	De 0 à 200	De 200 à 1200	Supérieur à 1201	Extérieurs
Tarifs	0,90€	1,00€	3,60€	8,00€

Les familles devront fournir l'attestation du quotient familial et communiquer tout changement de situation au service périscolaire.

Le Conseil municipal a approuvé la mise en place de la tarification sociale applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'à la fin du dispositif.

## Police municipale

Une mutualisation des effectifs de la police municipale est envisagée entre les communes de La Bresse et de Cornimont afin de mieux répondre aux besoins en matière de sécurité, de salubrité et de tranquillité publique sur la commune de La Bresse, notamment au regard de la fréquentation touristique en période de vacances d'hiver (renfort sur la sécurité, la circulation et le stationnement au niveau de la station de La Bresse Hohneck).

Le principe proposé consiste en l'établissement d'une convention annuelle permettant une mise à disposition d'agents de Police Municipale sur des périodes prédéfinies, ce que le Conseil municipal a approuvé.

## Renouvellement du contrat de DSP pour le domaine de La Bresse-Hohneck

La convention de délégation de service public signée le 24 janvier 2004 confiant à la Société Remy Loisirs l'exploitation des remontées mécaniques et pistes de skis du domaine skiable de « La Bresse-Hohneck », prolongée d'un an par avenant en date du 8 février 2021, arrivera à échéance le 31 octobre 2022.

Il est proposé d'approuver le principe d'une nouvelle délégation du service public d'exploitation des remontées mécaniques et des pistes de ski, mais également d'un certain nombre d'activités d'animation estivale.



La délégation de service public fera l'objet d'un contrat de concession de service public au sens des dispositions de l'article L. 1121-1 du code de la commande publique.

Les principales caractéristiques envisagées du futur contrat de concession de service public sont les suivantes :

### Périmètre des activités du service concédé :

- Gestion des remontées mécaniques et des pistes de ski
- Aménagement, l'entretien et l'exploitation du réseau d'enneigement automatique
- Vélo tout-terrain (VTT)
- Bike Park
- « Mountainboard » et engins de glisse à roues
- Tir à l'arc
- Balade à cheval ou poney
- « Gyropode » et engins divers de transports ludiques de personnes

### Obligations du futur concessionnaire :

- L'exploitation de l'ensemble des installations concédées, conformément aux exigences réglementaires et aux dispositions du futur contrat
- Les investissements relatifs à l'enneigement du front de neige, la mise en place de tapis roulants, et tout autre investissement permettant de garantir l'exploitation de la station sur la durée du contrat de délégation
- Le droit pour le concessionnaire de percevoir directement auprès des usagers les rémunérations au titre du contrat en contrepartie du service rendu ainsi qu'éventuellement d'autres recettes
- Le versement d'une redevance à la collectivité

### Le contrôle du service concédé :

**La Ville de La Bresse aura de son côté la charge du contrôle du service.**

Le contrat définira précisément les objectifs assignés au concessionnaire et les critères de performance correspondants, les informations que le concessionnaire tiendra à la disposition de la Commune, les modalités de leur transmission et les moyens de contrôle effectifs dont elle pourra faire usage pour vérifier la bonne exécution du contrat et la qualité du service.

Le Conseil municipal a approuvé le principe du recours à une gestion externalisée sous la forme d'une concession de service public pour une durée de 18 à 25 ans.

## Renouvellement du contrat de DSP pour le domaine de La Bresse-Lispach

La convention de délégation de service public signée le 9 janvier 2004 confiant à la Société « Lispach Exploitation » l'exploitation des remontées mécaniques et pistes de ski du domaine skiable de « La Bresse-Lispach », prolongée par avenant n°1 du 16 février 2021, arrivera à échéance le 31 octobre 2022.

Il est proposé d'approuver le principe d'une nouvelle délégation du service public d'exploitation des remontées mécaniques et des pistes de ski, ainsi que l'aménagement, l'entretien et l'exploitation du réseau d'enneigement automatique.

La délégation de service public fera l'objet d'un contrat de concession de service public au sens des dispositions de l'article L. 1121-1 du code de la commande publique.

Les principales caractéristiques envisagées du futur contrat de concession de service public sont les suivantes :

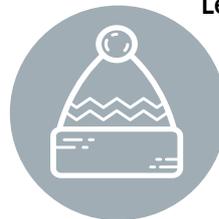
### Périmètre des activités du service concédé :

- Gestion des remontées mécaniques et des pistes de ski
- Aménagement, l'entretien et l'exploitation du réseau d'enneigement automatique

### Obligations du futur concessionnaire :

- L'exploitation de l'ensemble des installations concédées, conformément aux exigences réglementaires et aux dispositions du futur contrat ;
- Les investissements relatifs à l'enneigement du front de neige, et tout autre investissement permettant de garantir l'exploitation de la station sur la durée du contrat de délégation
- Le droit pour le concessionnaire de percevoir directement auprès des usagers les rémunérations au titre du contrat en contrepartie du service rendu ainsi qu'éventuellement d'autres recettes
- Le versement d'une redevance à la collectivité.

### Le contrôle du service concédé :



**La Ville de La Bresse aura de son côté la charge du contrôle du service.**

Le contrat définira précisément les objectifs assignés au concessionnaire et les critères de performance correspondants, les informations que le concessionnaire tiendra à la disposition de la Commune, les modalités de leur transmission et les moyens de contrôle effectifs dont elle pourra faire usage pour vérifier la bonne exécution du contrat et la qualité du service.

## Renouvellement du contrat de DSP pour le domaine de La Bresse-Brabant

La convention de délégation de service public signée le 9 janvier 2004 confiant à la Société « Téléskis du Brabant » l'exploitation des remontées mécaniques et pistes de ski du domaine skiable de « La Bresse-Brabant », prolongée par avenant n°1 du 31 août 2021, arrivera à échéance le 31 octobre 2022.

Il est proposé d'approuver le principe d'une nouvelle délégation du service public d'exploitation des remontées mécaniques et des pistes de ski, ainsi que l'aménagement, l'entretien et l'exploitation du réseau d'enneigement automatique.

La délégation de service public fera l'objet d'un contrat de concession de service public au sens des dispositions de l'article L. 1121-1 du code de la commande publique.

**Les principales caractéristiques envisagées du futur contrat de concession de service public sont les suivantes :**

### Périmètre des activités du service concédé :

- Gestion des remontées mécaniques et des pistes de ski
- Aménagement, l'entretien et l'exploitation du réseau d'enneigement automatique

### Obligations du futur concessionnaire :

- L'exploitation de l'ensemble des installations concédées, conformément aux exigences réglementaires et aux dispositions du futur contrat
- Les investissements relatifs à l'enneigement du front de neige, et tout autre investissement permettant de garantir l'exploitation de la station sur la durée du contrat de délégation
- Le droit pour le concessionnaire de percevoir directement auprès des usagers les rémunérations au titre du contrat en contrepartie du service rendu ainsi qu'éventuellement d'autres recettes
- Le versement d'une redevance à la collectivité.

### Le contrôle du service concédé :

**La Ville de La Bresse aura de son côté la charge du contrôle du service.**

Le contrat définira précisément les objectifs assignés au concessionnaire et les critères de performance correspondants, les informations que le concessionnaire tiendra à la disposition de la Commune, les modalités de leur transmission et les moyens de contrôle effectifs dont elle pourra faire usage pour vérifier la bonne exécution du contrat et la qualité du service.

Il est donc proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver le principe du recours à une gestion externalisée sous la forme d'une concession de service public pour une durée de 18 ans.



## Indemnisation commune - motion

Les communes-supports de stations de montagne ont été très fortement mises à contribution au cours de l'hiver 2020-2021 en raison de la fermeture des remontées mécaniques.

Si le Gouvernement a pris des mesures pour compenser les pertes financières des professionnels, en particulier les exploitants de remontées mécaniques, les communes-supports de stations de montagne n'ont à ce jour pas été totalement indemnisées de leurs pertes. Certes quelques compensations ont été versées pour l'année 2020 pour la taxe de séjour et la taxe remontées mécaniques. Il faut cependant rappeler que la saison 2019-2020 s'est interrompue au 15 mars 2020, engendrant environ 20% de pertes de recettes.

L'ampleur des pertes financières pour l'année 2021 est d'une toute autre nature. Ces pertes, dues à la baisse importante d'activité, sont particulièrement conséquentes, en moyenne -70%, mais pouvant atteindre -80%, voire -90%, selon les stations. Cette situation a entraîné pour beaucoup de graves problèmes de trésorerie qui se posent dans l'immédiat.

L'État avait engagé des discussions voire de la concertation, avec les associations d'élus locaux dont l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne permettant, au travers de ces échanges, d'éclairer l'administration sur les difficultés rencontrées par les communes dans l'attente de mesures de compensations substantielles.

Malheureusement, les décrets qui viennent de paraître ne vont rien régler à la situation immédiate. Le décret n°2021-1514 du 22 novembre 2021 concernant l'acompte de fiscalité pour 2021 (taxe de séjour et taxe remontées mécaniques) prévoit un montant équivalent à 30% de la dotation 2020. Les pertes engendrées en 2021 étant très nettement supérieures à celles de 2020, un tel acompte ne changera donc rien à la situation financière dans laquelle se trouvent nombre de communes, support de stations de montagne.

S'agissant du décret n°2021-1495 du 17 novembre 2021 sur les services publics administratifs et industriels et commerciaux, il convient de noter que de nombreuses pertes d'activité ne rentrent pas dans son périmètre.

Dans ces conditions, nous rappelons à l'État ses engagements pour compenser pour partie les pertes financières des communes, support de stations de montagne qui sont probablement les collectivités qui ont le plus souffert de la pandémie. Les compensations pour 2021 doivent être significatives de même que l'acompte versé avant la fin de l'année 2021.

Le Conseil municipal a décidé de :

- Réclamer le versement d'un acompte fiscal très substantiel avant la fin de l'année 2021, bien supérieur à 30% du

montant de la compensation fiscale versée en 2020 comme le prévoit le décret du 22 novembre 2021, afin de faire face à toute difficulté de trésorerie que pourrait connaître la commune,

- Saisir en urgence la Direction Départementale des Finances Publiques pour faire état de sa situation financière et faire remonter cette demande d'acompte fiscal substantiel,
- Saisir le Préfet du département en demandant confirmation du versement au plus tard le 31 mai 2022 des indemnités de la taxe de séjour et de la taxe remontées mécaniques à hauteur de 100% des montants mentionnés dans la loi de Finances pour 2022 afin de compenser les pertes subies par la Commune en 2021,
- Émettre des titres de recettes au budget communal équivalant au montant de la redevance remontées mécaniques à percevoir de la part de l'exploitant des remontées mécaniques de la station de La Bresse-Hohneck, La Bresse-Lispach et La Bresse-Brabant pour l'année 2021 (selon la convention qui lie la commune à l'exploitant : une redevance annuelle forfaitaire indépendante du chiffre d'affaires ou relative aux investissements réalisés en n-1 peut être titrée, une redevance variable selon le chiffre d'affaires ne peut pas l'être),
- Solliciter par l'intermédiaire de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne-ANMSM le Premier ministre et les Parlementaires afin d'obtenir rapidement une amélioration de la situation financière des communes-supports de stations de montagne.

## Dissolution de l'OTL (Office de Tourisme et de Loisirs) et transferts induits

Par délibération du 19 octobre 1998, la commune de La Bresse créait un Établissement Public Local (EPL) rassemblant les activités Office de Tourisme, sports et loisirs et le Domaine du Haut des Bluches.

En matière de structuration touristique, les élus de La Bresse ont fait le choix de renoncer au statut municipal de l'Office de Tourisme et d'intégrer l'Office de Tourisme communautaire créé à l'échelle des communes de La Bresse, Ventron, Cornimont, Saulxures-sur-Moselotte, Thiéfosse, Vagny, Basse-sur-Le-Rupt, Rochesson, Sapois, Gerbamont, Le Syndicat, Cleurie, La Forge, et Tendon.

Les missions/champs d'activité de l'EPL se trouvant réduites, il y a lieu de redéfinir un mode de gestion plus adapté aux activités restantes.

Le Conseil municipal a approuvé :

- la dissolution de l'Établissement Public Local « OTL » de La Bresse à compter du 31 décembre 2021
- le transfert de la piscine municipale de La Bresse à la Communauté de Communes des Hautes Vosges à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022
- le transfert de la partie de l'activité Sports et Loisirs, incluant le stade nordique de Lispach et la patinoire, à la commune de La Bresse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022
- le transfert du Domaine du Haut des Bluches, à la commune de La Bresse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022
- le transfert des agents de l'Établissement Public Local « OTL » de La Bresse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 : le personnel de la piscine à la CCHV, le personnel des sports et loisirs et du camping directement à la commune de La Bresse
- la répartition des biens, équipements et services publics de l'Établissement Public Local « OTL de La Bresse » et l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## Transferts de biens

Pour rappel, la nouvelle communauté de communes des Hautes Vosges (CCHV) a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Vu l'extension de compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2022, et notamment le transfert de la piscine à La Bresse, de la médiathèque à Saulxures-sur-Moselotte, de la médiathèque à Cornimont et du cinéma à La Bresse vers la Communauté de communes des Hautes Vosges, il convient de transférer les bâtiments « Cinéma » et « Piscine » ainsi que les biens mobiliers associés de la Commune de La Bresse vers la Communauté de communes des Hautes Vosges.

Le transfert a été validé et constaté pour chaque bâtiment, par un procès-verbal établi entre la commune et la communauté de communes.

## CCHV

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la scission de la communauté de communes entraîne la création de deux établissements publics intercommunaux :

- la Communauté de communes / Hautes Vosges
- la Communauté de communes Gérardmer / Hautes Vosges

### La Communauté de Communes des Hautes Vosges, 14 Communes :

Vous résidez à Basse-sur-le-Rupt, Cleurie, Cornimont, Gerbamont, La Bresse, La Forge, Le Syndicat, Rochesson, Sapois, Saulxures-sur-Moselotte, Tendon, Thiéfosse, Vagney, Ventron,



- l'accueil téléphonique est désormais le 03 29 24 02 88

- l'adresse mail de contact est identique : [contact@cchautesvosges.fr](mailto:contact@cchautesvosges.fr)

- l'adresse postale est :  
Communauté de Communes des Hautes Vosges  
24 rue de la 3<sup>e</sup> DIA  
88310 Cornimont

- l'accueil physique dans les bureaux est maintenu, jusqu'à mi-avril, au  
16 rue Charles de Gaulle  
88400 Gérardmer

au-delà, vous pourrez vous rendre dans les nouveaux locaux de la Communauté de communes à **Cornimont**

### Conseil communautaire :

Le 8 décembre 2021, il a été renouvelé pour être effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il est composé de 34 membres.



## Vie communale Cantine à un euro

Lors du conseil municipal du 13 décembre 2021, les élus de La Bresse ont adopté une tarification à 1 € le repas pour les maternelles et primaires de la commune.

C'est environ la moitié des élèves qui bénéficiera du tarif à 1 €, pour tous les quotients familiaux CAF inférieurs à 1200 euros, et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Au-delà de ce quotient, le tarif actuel est maintenu à hauteur de 3,60 € (pas d'augmentation). Le dispositif de l'État accorde en effet une aide aux communes qui adoptent une grille tarifaire proposant un tarif à 1 €. Avec la « cantine à 1 euro », l'objectif est de garantir aux familles en difficulté des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire.



## Loisirs Escape Game au Lispach

**Nouveauté Hiver 2021/2022 au Domaine Nordique de La Bresse Lispach :** Un Escape Game Nordique : « Opération Flocon Noir » Vivez un Escape Game grandeur nature au cœur du Domaine Nordique de La Bresse-Lispach ! Téléchargez l'application Graaly puis scannez le QR Code au départ et partez sur les pistes de ski de fond pour une expérience inédite pour élucider une enquête de 1 h 30 environ. Un jeu ludique et humoristique, adapté à tous et aux familles avec enfants de plus de 6 ans.



**Ce jeu est réalisable sur deux parcours :**

- Piste décou'verte (Verte 2.5 km)
- Piste Tour des Roches (Bleue 6 km)

*Vous devez posséder un forfait d'accès aux pistes de ski de fond en cours de validité.*

## Horaires patinoire jusqu'au 13 mars 2022

	du 10/01/2022 au 04/02/2022 et du 07 au 13/03/2022		Vacances de février du 05/02/2022 au 06/03/2022	
	Tout public	Spécial -10 ans	Tout public	Spécial -10 ans
Lundi	Fermé		10h30 - 19h	9h30 - 10h30
Mardi	Fermé		14h - 19h	
Mercredi	14h - 19h		14h - 19h*	
Jeudi	Fermé		14h - 19h	
Vendredi	Fermé		10h30 - 19h	9h30 - 10h30
Samedi	14h - 19h		14h - 19h	
Dimanche	10h30 - 19h	9h30 - 10h30	10h30 - 19h	9h30 - 10h30

SPÉCIAL - DE 10 ANS : créneau réservé exclusivement aux enfants de - 10 ans et leurs parents avec animation ludique

\* Pack Patinoire/crêpe à 6,90 € les mercredis pendant les vacances : entrée patinoire + location des patins + 1 crêpe (sucre ou chocolat) à déguster jusqu'à 18h au restaurant "La Passerelle". Quantité limitée

## Restos du Cœur Appel aux dons

**L'année ~~2021~~ 2022  
on la souhaite à tous  
moins galère  
que celle d'avant.**

Restos solidaires  
et engagés ensemble.

Les équipes Restos vous proposent  
d'être meilleurs vivants et se mobiliser  
pour l'année pour répondre  
à tous les besoins alimentaires.

À la suite des annonces gouvernementales, les représentations des Enfoirés qui devaient avoir lieu en janvier à Montpellier ont été annulées, ce qui représente un manque à gagner de 4 millions d'euros.

Cette situation perturbe une nouvelle fois les activités d'aide aux plus démunis. Les modes de distribution ont été modifiés, pour protéger les bénévoles et les personnes accueillies.

**Pour aider à mener à bien cette 37<sup>e</sup> campagne, il est possible de déposer des dons en nature au local des Restos du Cœur, 4 rue Paul-Claudet, à La Bresse, en face du Super U ; le centre est ouvert le mardi matin et le vendredi matin, de 8 h 30 à 12 h. Contact : 06.99.51.59.27**

**Sont recherchés : Conserves diverses ; riz, pâtes, légumes secs, soupe ; huile, farine, sucre ; desserts ; produits d'hygiène et pour les bébés, couches n° 4.**

**LES ZELLES**  
**Nous RECRUTONS**  
MISSIONS INTÉRIEURES  
LONGUE DURÉE

- Menuisiers H/F
- Agents de Fabrication H/F

Profil Stable à La Bresse et Commeny (38)

Nous sommes un des **leaders** de la menuiserie PVC sur le marché français (80 M€ de CA - 500 personnes).

Forts de notre volonté de **progresser** ensemble, nous faisons de la **réussite** individuelle le moteur de notre **réussite** collective

**Découvrez tous les postes à pourvoir sur notre site et postulez sans attendre !**

[www.leszelles.fr/recrutement](http://www.leszelles.fr/recrutement)

## Culture

### Groupe théâtral de La Bresse Année 2022

Deux années bien particulières viennent de s'écouler, pour tous, mais aussi pour le théâtre.



Quelle impatience de vous retrouver !

Le théâtre c'est la joie, le rire et l'émotion et pour que tout cela soit vraiment vivant, il y a un élément essentiel, le public.

En mars 2021, il n'y a eu qu'une seule représentation de « J'aime beaucoup ce que vous faites », une comédie de

Carole Greep. Toute l'équipe de bénévoles avait travaillé pendant six mois pour être à la hauteur de l'impatience, mais chacun connaît la situation...

Cette année, pour les retrouvailles, cette même pièce sera jouée avec un seul but : proposer un retour pétillant. Le tout accompagné par les sketches de la troupe des jeunes en première partie.

**À la Salle Grand Écran de La Bresse**  
**Tarif : 8 euros**

- Les samedis 12, 19, 26 mars et 9 avril à 20h30
- Les mercredis 23 et 30 mars à 20h30
- Les vendredis 1<sup>er</sup> et 8 avril à 20h30
- Le dimanche 3 avril à 15h

**Réservation en février à la Maison de la Presse, Place du Champstel : 03 29 25 41 49**

Le pass vaccinal sera obligatoire ainsi que le port du masque durant toute la répétition.

L'équivalent des bénéfices d'une séance sera reversé à l'association « Un enfant un rêve - Association Matthieu et Rosemary Carrère ». Le chèque sera remis à l'issue de la représentation du dimanche 3 avril.

### Un petit avant-goût :

Parfois, on aimerait bien être une petite souris pour savoir ce qui se raconte sur nous... Et parfois, ça arrive et là, on regrette. Pierre et Marie sont en route pour rendre visite à leurs amis, Carole et Charles, retirés à la campagne depuis six mois. Sur le chemin, ils s'adonnent à leur sport favori : le commérage. Ils n'y vont pas de main morte sur leurs hôtes.

Petit détail gênant :

Le portable de Pierre, mal verrouillé appelle malencontreusement leurs hôtes qui, en direct, entendent tout ce que leurs "soi-disant" meilleurs amis pensent d'eux. Pour Carole et Charles, c'est la douche froide.

**Gitem**

NOUVEAU : PAIEMENT 20 FOIS SANS FRAIS

ELECTROMENAGER & MULTIMEDIA  
SAV / PARTENAIRE INTERNET NORDNET  
INSTALLATION D'ANTENNES / VIDEO SURVEILLANCE  
VENTE DE PRODUITS RECONDITIONNES ET GARANTIS.  
LA SOLUTION TELLEMENT PROCHE DE CHEZ VOUS  
9 ROUTE DE CORNIMONT 88250 LA BRESSE  
TEL : 03.29.25.67.67  
gitem.laBresse@orange.fr

**TAXI DENIS**  
88250 LA BRESSE  
**06 76 47 33 95**  
Transport toutes distances : Personnes, Malades assis, PMR  
Colis et Messagerie

## Événementiel

### Music live Events

Les conditions actuelles ne permettant pas d'assurer une soirée digne de ce nom, la Saint-Patrick est reportée au samedi 4 mars 2023.



**Concert Tribute Francis Cabrel le dimanche 20 février à la Salle des Fêtes de la Bresse à 16 h 30**

Tarifs : 20€ en prévente en ligne et chez nos partenaires (Super U / Maison de la Presse)  
25€ sur place

**Lien Billetterie Concert Tribute Francis Cabrel :**  
<https://my.weezevent.com/concert-tribute-francis-cabrel>

Deux heures de concert pour faire un tour dans l'univers de cet artiste dont nous connaissons tous les mélodies et les paroles de ses chansons.

**Renseignements : 06 32 50 69 76**

## Classe 2023

Après le temps de la galette voici le temps des beignets de carnaval.

La vente se fera **les samedis 19 et 26 février après-midi de 13h à 19h 30** sur le parking de la place du Champstel (quasi à l'entrée du marché de Noël).

Cette action permettra d'envisager l'organisation de prochaines manifestations sur la Commune.

*Action menée dans le respect des règles sanitaires.*



## Marché d'hiver

Dans une ambiance conviviale de montagne, le marché d'hiver ouvrira ses portes le lundi 7 février jusqu'au dimanche 6 mars. De 11h à 20h, vous pourrez vous balader et découvrir des artisans locaux et d'ailleurs, mais aussi déguster ou emporter des tartes flambées, des crêpes, des gaufres, du vin chaud, du rhum, du miel, des charcuteries...

Dès 17h, place aux festivités avec les soirées musicales après-ski, chaque mercredi, vendredi et dimanche :

**Le 9/02 : Mr Franck**

**Le 11/02 : The Plaid Shirts**

**Le 13/02 : Les enfants de Zik**

**Le 14/02 : Feu d'artifice**

**Le 16/02 : Peggy Saoule feat M. Yaz**

**Le 18/02 : Mr Franck**

**Le 20/02 : El Nino et Chuck Bayou**

**Le 23/02 : DJ Micka - Rock 70**

**Le 25/02 : Peggy Saoule feat M. Yaz**

**Le 27/02 : Nevermind**

**Le 2/03 : DJ Micka - soirée 2000**

**Le 4/03 : Sterpi**

**Tombolas et lots à gagner  
chaque lundi et vendredi**

Alors à bientôt  
sur le marché d'hiver !



## Culture

### Maison de La Bresse

#### Expositions

##### *Chemin de lumières*

5 février au 6 mars 2022

Mardi au dimanche : 10h-12h 30 / 15h-18h

Depuis plusieurs années, la ville de La Bresse et la ville de Durbuy en Belgique multiplient les échanges culturels. D'abord ciblées autour de la sculpture, les relations artistiques se sont élargies : en 2016 la Maison de La Bresse a accueilli les peintures de Gilbert Laloux Masques et Bergamasques, en 2018 Olivier Claudon a pu exposer à Durbuy lors de leur symposium, puis en 2020 les aquarelles de Marcel Lucas sur le thème de l'Arbre ont été exposées à La Bresse.

C'est donc dans cette dynamique, que la Maison de La Bresse va proposer une exposition originale « Chemin de Lumières ».

À travers des dessins, esquisses, cadres et autres éléments didactiques, vous découvrirez comment des artisans et des artistes contemporains ont mis la main à la pâte pour rénover les vitraux d'une église romane millénaire.

Entre exposition artistique et didactique, les Chemins de lumière vous feront découvrir l'histoire et les techniques de l'art du vitrail.

*Plus d'informations :*

*Service communication*

*Mairie de La Bresse - 03 29 25 40 21*

*Maison de La Bresse - 03 29 62 65 95*



#### Animations

##### *20h04, de l'idée sans détour*

Jeudi 24 février, 20h04, Salle des Fêtes

Retrouvez l'animation phare de la Maison de La Bresse pour le premier opus de cette année 2022. Si vous n'avez jamais eu vent de ces soirées, le concept est simple et apprécié !

Quatre intervenants ont chacun vingt minutes pour parler de leur passion, d'une expérience, de leur métier, d'un sujet d'actualité (...) le tout dans une ambiance de plateau télé. Le quatrième intervenant est toujours un artiste... Et la soirée commence à 20h04 tapantes !

Pour cet opus Christophe Chatel évoquera la vision de l'homme à travers les trois trésors : le corps, l'esprit et l'énergie et comment la médecine chinoise utilise ces trois trésors et la musique pour soigner.



Françoise Preiss de l'association GTV, Grand Tétras Vosges nous plongera dans l'univers du Coq de Bruyères, ce célèbre gallinacé de nos montagnes.

Pour le troisième intervenant, il vous faudra patienter et venir le découvrir en personne ! À l'heure où cet article est écrit, le mystère reste entier sur son identité ... C'est la surprise de bonne année...

Et pour conclure Gyraf, le chansonnier soignera les corps et les esprits par ses douces mélodies... Ce docteur des cœurs vous fera sourire, rire, danser, vibrer... Un véritable vent frais et vivifiant pour se requinquer avant le printemps !

**Prochaine soirée 20h04, de l'idée sans détour  
le jeudi 31 mars.**

# Office de Tourisme

## Office de Tourisme Communautaire La Bresse Hautes Vosges

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, suite à la scission de la Communauté de Communes des Hautes Vosges, l'Office de Tourisme communal de La Bresse a évolué vers une nouvelle structure communautaire nommée « Office de Tourisme Communautaire de La Bresse Hautes Vosges ». Sa zone de compétence est ainsi élargie aux communes suivantes : Basse sur le Rupt, Cleurie, Cornimont, Gerbamont, La Bresse, La Forge, Le Syndicat, Rochesson, Sapois, Saulxures-sur-Moselotte, Tendon, Thiéfosse, Vagney et Ventron. Fort de ses attraits touristiques, cette nouvelle destination offre de belles perspectives d'évolution en termes d'attractivité et de promotion touristique. Voilà donc une année 2022 qui s'annonce pleine de nouveautés au cœur des Hautes Vosges.

## Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20 - Site internet : www.labresse.net  
E-mail : accueil.piscine@labresse.fr

Horaires du 5 février au 4 mars 2022

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	Activités
Lundi	14 h à 17 h 45	15 h à 17 h 30 sur réservation	De 15 h 45 à 17 h 45	Aquatraining coachée de 18 h à 18 h 45
Mardi	10 h 30 à 13 h 14 h à 19 h	15 h à 18 h 45 sur réservation	De 11 h à 13 h et de 17 h à 19 h	Aquatraining libre de 16 h 30 à 18 h
Mercredi	10 h 30 à 13 h 14 h 15 à 19 h	15 h à 18 h 45 sur réservation	De 11 h à 13 h et de 17 h à 19 h	
Jeudi	10 h 30 à 13 h 14 h 15 à 19 h	15 h à 18 h 45 sur réservation	De 11 h à 13 h et de 17 h à 19 h	
Vendredi	14 h à 21 h	15 h à 20 h 45 sur réservation	De 19 h à 21 h	
Samedi	10 h 30 à 13 h 14 h 15 à 18 h	15 h à 17 h 45 sur réservation	De 11 h à 13 h et de 16 h à 18 h	
Dimanche	10 h 30 à 13 h 14 h 15 à 18 h		De 9 h à 9 h 30	

\* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

**LEÇONS DE NATATION :**  
15 € la leçon de 30 mn / 120 € les 10 leçons (entrées piscine en sus)  
Inscriptions directement auprès des Maîtres-Nageurs

**SAUNA-HAMMAM :**  
Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués.  
Par téléphone : 03 29 26 21 20 / par mail : accueil-piscine@labresse.fr

Un protocole sanitaire est en place afin d'assurer la sécurité des utilisateurs et du personnel.  
Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés par un adulte responsable.

## MLC-Cinéma Grand écran

Semaine du 2 au 8 février

Programme à partir du 2 février



### JARDINS ENCHANTÉS

Sortie : 26 janvier 2022 (0h44). Animation, Famille  
Dans une clairière, au milieu des hautes herbes où dans le verger du roi se cachent des mondes merveilleux : jardins envoûtants et forêts foisonnantes regèlent souvent de magnifiques secrets... À l'abri des regards, les insectes, les oiseaux et même les enfants vivent des aventures extraordinaires !



### EN ATTENDANT BOJANGLES

Sortie : 5 janvier 2022 (2h 05). Comédie dramatique  
réalisée par Regis Roinsard avec Virginie Efira, Romain Duris, Solan Machado-Graner  
Adaptation du roman éponyme signé Olivier Bourdeau.  
Camille et Georges dansent tout le temps sur leur chanson préférée Mr Bojangles. Chez eux, il n'y a de place que pour le plaisir, la fantaisie et les amis. Jusqu'au jour où la mère va trop loin, contraignant Georges et leur fils Gary à tout faire pour éviter l'inéluctable couite que couite...



### PLACES

Sortie : 12 janvier 2022 (1h 51). Comédie dramatique  
réalisée par Nessim Chikhaoui avec Shain Boumedine, Julie Depardieu, Philippe Rebbot  
Parce qu'il a oublié sa carte d'identité, Elias ne peut passer les épreuves du concours d'entrée à Sciences Po. À la recherche d'un job en attendant de pouvoir se présenter à nouveau, il devient éducateur dans une Maison d'Enfants à Caractère Social.



### ANIMALS

Sortie : 1 décembre 2021 (1h45). Documentaire  
réalisé par Cyril Dion  
Bella et Vipulan ont 16 ans, une génération persuadée que leur avenir est menacé. Changement climatique, 6e extinction de masse des espèces... d'ici 50 ans leur monde pourrait devenir inhabitable. Ils ont beau alerter, mais rien ne change vraiment. Alors ils décident de remonter à la source du problème : notre relation au monde vivant. Tout au long d'un extraordinaire voyage, ils vont comprendre que nous sommes profondément liés à toutes les autres espèces. Et qu'en les sauvant, nous nous sauverons aussi. L'être humain a cru qu'il pouvait se séparer de la nature, mais il est la nature. Il est, lui aussi, un Animal.

Semaine du 9 au 15 février

### JARDINS ENCHANTÉS

Sortie : 26 janvier 2022 (0h44). Animation, Famille  
Voir ci dessus



### TENDRE ET SAIGNANT

Sortie : 19 janvier 2022 (1h 31). Comédie, Romance  
réalisée par Christopher Thompson avec Géraldine Pailhas, Arnaud Ducret, Alison Wheeler  
Rédactrice en chef d'un magazine de mode, Charly hérite de la boucherie familiale. Alors quelle s'apprête à la vendre, elle rencontre Martial, l'artisan-boucher de son père, bien décidé à se battre pour sauver le commerce. Séduite malgré elle par le charisme de Martial, Charly pourrait être amenée à changer d'avis...



### OUISTREHAM

Sortie : 19 janvier 2022 (2h20). Drame, Thriller  
réalisé par Guillermo del Toro avec Bradley Cooper, Cate Blanchett, Toni Collette  
Marianne Winckler, écrivaine reconnue, entreprend un livre sur le travail précaire. Elle s'installe près de Caen et, sans révéler son identité, rejoint une équipe de femmes de ménage. Confrontée à la fragilité économique et à l'invisibilité sociale, elle découvre aussi l'entraide et la solidarité qui unissent ces travailleuses de l'ombre.

Semaine du 16 au 22 février



### VAILLANTE

Sortie : 2 février 2022 (1h32). Animation, Famille,  
Comédie réalisée par Laurent Zeitoun et Theodore Ty  
Depuis qu'elle est enfant, Georgia Nolan n'a qu'une seule ambition : devenir pompier comme son père ! Hélas, à New York en 1932, les femmes n'ont pas le droit d'exercer cette profession. Quand les pompiers de la ville disparaissent un à un dans de mystérieux incendies dans des théâtres de Broadway, Georgia y voit une occasion en or : elle se déguise en homme et intègre l'équipe de pompiers débutants chargés d'arrêter le pyromane ! C'est le début d'une aventure aussi désopilante qu'à couper le souffle !



### LA PANTHERE DES NEIGES

Sortie : 15 décembre 2021 (1h32). Documentaire  
réalisé par Marie Amiguet et Vincent Munier  
Au cœur des hauts plateaux tibétains, le photographe Vincent Munier entraîne l'écrivain Sylvain Tesson dans sa quête de la panthère des neiges. Il l'initie à l'art délicat de l'affût, à la lecture des traces et à la patience nécessaire pour entrevoir les bêtes. En parcourant les sommets habités par des présences invisibles, les deux hommes tissent un dialogue sur notre place parmi les êtres vivants et célèbrent la beauté du monde.



### NIGHTMARE ALLEY - VF et VO

Sortie : 19 janvier 2022 (2h20). Drame, Thriller  
réalisé par Guillermo del Toro avec Bradley Cooper, Cate Blanchett, Toni Collette  
Pour la première fois dans son histoire cinématographique, Spider-Man, le héros sympa du quartier est démasqué et ne peut désormais plus séparer sa vie normale de ses lourdes responsabilités de super-héros. Quand il demande de l'aide à Doctor Strange, les enjeux deviennent encore plus dangereux, le forçant à découvrir ce qu'être Spider-Man signifie véritablement.

Semaine du 23 février au 1<sup>er</sup> mars



### VAILLANTE

Sortie : 2 février 2022 (1h32). Animation, Famille,  
Comédie réalisée par Laurent Zeitoun et Theodore Ty  
Depuis qu'elle est enfant, Georgia Nolan n'a qu'une seule ambition : devenir pompier comme son père ! Hélas, à New York en 1932, les femmes n'ont pas le droit d'exercer cette profession. Quand les pompiers de la ville disparaissent un à un dans de mystérieux incendies dans des théâtres de Broadway, Georgia y voit une occasion en or : elle se déguise en homme et intègre l'équipe de pompiers débutants chargés d'arrêter le pyromane ! C'est le début d'une aventure aussi désopilante qu'à couper le souffle !



### L'AMOUR C'EST MIEUX QUE LA VIE

Sortie : 19 janvier 2022 (1h55). Comédie dramatique,  
Romance, Musical réalisée par Claude Lelouch avec Sandrine Bonnaire, Gérard Darmon, Ary Abittan...  
Les trois A : L'AMOUR, L'AMITIÉ et L'ARGENT sont les trois principales préoccupations de l'humanité. Pour en parler le plus simplement possible, Gérard, Ary et Philippe ont fait connaissance il y a 20 ans, à leur sortie de prison, et se sont tout de suite posé la vraie question : Et si l'honnêteté était la meilleure des combines ? Aujourd'hui, ils sont inséparables et scrupuleusement vertueux... Mais Gérard apprend qu'il souffre d'un mal incurable. Le sachant condamné, Ary et Philippe veulent lui offrir sa dernière histoire d'amour... car Gérard a toujours répété que l'amour était mieux que la vie.



### UNE JEUNE FILLE QUI VA BIEN

Sortie : 26 janvier 2022 (1h38). Drame, Historique  
réalisé par Sandrine Kiberlain avec Rebecca Marder, André Marcon, Anthony Bajon  
Irène, jeune fille juive, vit l'élan de ses 19 ans à Paris, l'été 1942. Sa famille la regarde découvrir le monde, ses amitiés, son nouvel amour, sa passion du théâtre... Irène veut devenir actrice et ses journées s'enchaînent dans l'insouciance de sa jeunesse.



## Article du groupe majoritaire

Au vu de la situation sanitaire, il a été décidé, fin 2021, de ne pas organiser de cérémonies de vœux à l'échelle du périmètre de notre Communauté de Communes.

Depuis, les mesures gouvernementales sont venues interdire ce type de cérémonies.

Nous aurons à cœur d'organiser une réunion publique sur les projets 2022 dès que la situation sanitaire sera rétablie.

Nous profitons de cette tribune pour vous présenter quelques uns des projets qui devraient démarrer en 2022, même si la minorité passe beaucoup de temps dans les médias pour tantôt critiquer nos actions et en même temps faire une promotion inexacte des réalisations à venir.

Concernant la RME, nous voulons rappeler que le changement de statut n'induit pas que la régie va passer sous le joug d'une société privée et qu'elle serait, de fait, déconnectée des affaires communales.

**Le changement de statut voté par le conseil municipal permet à notre RME de réaliser des missions en dehors du territoire communal...**

Le projet d'investissement dans des centrales hydroélectriques en **partenariat avec Hydrocop est encore à l'étude et sera décidé, ou pas, par le conseil d'administration de la RME!**

Nous prévoyons une **réorganisation des services à la Mairie**, avec l'aménagement d'un accueil du public au rez-de-chaussée, une réorganisation du service Population, CCAS et Police Municipale, la réintégration du service Urbanisme dans les locaux de la mairie.

Pour certains, cela serait un non-sens ; pour nous, cela relève d'une logique de service.... Comment expliquer que l'accueil d'une mairie ne soit pas le premier service que l'on rencontre quand on y entre ?

Pour ce qui est du service Urbanisme, il est important que ce service qui procède à l'instruction des autorisations de plus en plus complexes et sensibles soit en permanence au plus proche des élus, donc au sein de la Mairie.

Pour ce qui est du PLU, il est toujours en cours de définition, les contraintes réglementaires sont de plus en plus fortes et les zones urbanisables vont être de plus en plus réduites : la loi impose désormais, zéro artificialisation nette... Le dossier est toujours ouvert et verra peut-être une conclusion sur 2022.

Le projet de logement pour apprentis, stagiaires, personnel saisonnier, va entrer dans sa phase active dans les anciens locaux de la **maison de retraite de l'accueil**. Cela permettra de proposer aux jeunes et moins jeunes, une solution de logement adaptée à leurs moyens pendant leur formation, pendant la saison ou lors de l'apprentissage d'un métier. Même si la minorité souhaite remettre en cause le caractère social de ces logements, nous le réfutons et invitons les détracteurs à nous aider à trouver des solutions de logements adaptés pour ces populations.

Le projet **VOSGELIS** sur le site des LOPOFA a vu son démarrage avant l'hiver ; les travaux, arrêtés compte tenu de la météo, reprendront dès que possible, pour se terminer fin 2022 début 2023. Nous dialoguons avec ce bailleur social pour réaliser d'autres types de logements sur la commune.

Nous restons attentifs aux ventes de terrains et biens qui pourraient être intéressantes pour installer des entreprises et des artisans. Nous avons plusieurs demandes mais actuellement pas vraiment de solutions adaptées. Toutes les solutions sont envisagées en partenariat avec la communauté de communes.

**Communauté de communes** : son nouveau périmètre est désormais effectif depuis le 1<sup>er</sup> Janvier. Nous avons fait le choix de rester sur un territoire qui reste dans la logique de vallée.

Certains équipements, comme le cinéma, la piscine et la bibliothèque sont désormais intercommunaux afin d'offrir un **service identique sur l'intégralité de la Comcom**. Ces équipements sont toujours sur notre commune mais seront désormais pilotés, financés et entretenus au niveau intercommunal.

Pour rappel, ces choix ont été effectués en conseil communautaire de la communauté de communes...

*Les élus de la majorité*

## Article du groupe minoritaire

Article déposé le 7 janvier 2022

Dans le bulletin de décembre 2021, notre tribune a suscité de la part du groupe majoritaire une **réponse plutôt cinglante**, mais qui, à y regarder de près, apporte peu d'éclaircissements à nos questions.

Certes, il n'est jamais agréable de recevoir des critiques, à plus forte raison quand on est dans l'action. Mais nos analyses, nos remarques et nos questions correspondent à **notre rôle d'élus garants de l'intérêt commun et toujours dans le respect de celles et ceux qui s'engagent dans la chose publique**.

De plus, respecter les opinions n'**implique pas nécessairement de les partager**. C'est pourquoi nous regrettons que le groupe majoritaire s'en offusque, en usant si souvent de la même rhétorique :

Jouer sur les mots pour donner aux questions qui dérangent des réponses hors-sujet. Et à travers cette phrase : « Certains passent beaucoup de temps et d'énergie pour "ramer contre", ... », nous faire une fois encore le **même procès d'intention**, celui d'un groupe qui n'a d'autre objectif que de s'opposer par principe et sans arguments.

OUI !

**Nous passons du temps** sur le dossier de la RME, comme sur les autres dossiers qui concernent La Bresse et les Bressauds.

Nous apportons la **contradiction nécessaire** pour que nos instances délibératives ne s'enferment pas dans une bulle d'opinion.

Nous usons de notre **esprit critique**, dans le bon sens du terme, pour comprendre ce qui se cache ou pourrait se cacher dans les détails afin d'éclairer la population bressaude sur les actions de la majorité dont les conséquences sont importantes, à nos yeux, pour l'avenir de notre commune.

Ainsi, concernant la RME, nous avons posé des **questions légitimes sur des points essentiels**, parce que nous manquions d'informations, notamment sur : Le **nouveau régime fiscal** de la RME suite au changement de ses statuts.

Le **plan de financement** des investissements envisagés. Et bien qu'on nous reproche nos remarques d'opposition, peut-être avons-nous fait naître le doute ?

En effet, au conseil municipal de **novembre 2021**, le Président de la RME a affirmé qu'il « **entendait ce qu'on lui disait** »... Et au conseil municipal de **décembre 2021**, il nous a dit « **se laisser encore le temps de la réflexion avant de signer tout contrat avec la société Hydrocop** ». Cf Procès-Verbaux de novembre et décembre 2021 disponibles en mairie.

Conscients que l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité change la donne, nous sommes favorables à faire évoluer la RME. **Mais pas à n'importe quel prix !**

Nous sommes vigilants et nous exigeons des garanties sur la **viabilité financière** des projets engagés.

Nous défendons toujours le principe que la **Régie d'Électricité** doit rester aussi **liée** que possible à la commune. En effet, elle a **jusqu'en fin 2020** constitué un **budget annexe** au budget principal de la commune qui, à l'image de celui de la forêt, a **contribué à faire avancer La Bresse**.

*Les élus du groupe minoritaire*



## Le ski à La Bresse



*La Bresse, terre de sports. Les Jeux Olympiques d'hiver se déroulent actuellement, et une fois de plus, des athlètes de La Bresse font notre fierté. Depuis plusieurs générations, le ski et les autres sports poussent à se surpasser et montrent le meilleur de la jeunesse.*

*Dans ce dossier, Laura présente la longue épopée du ski dans notre ville*

*Yannick Daniélou,  
conseiller délégué à la communication*

## Le ski, une longue histoire à La Bresse et dans les Vosges

Le ski est pratiqué dans les Vosges depuis très longtemps, tout d'abord comme un moyen de déplacement, ensuite comme un loisir à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

La piste du Hohneck vit le jour en 1936, puis vient après la création de la première école de ski français du massif vosgien, en 1949, à la Schlucht. Du côté de La Bresse, le tremplin d'entre les gouttes a été construit dans la Vallée du Chajoux, en 1955. De nombreuses compétitions y furent organisées, où plusieurs sauteurs, enfants de la vallée, s'y sont illustrés. Parmi eux, Gilbert Poirot, Gérard Colin ou encore les frères Jacobberger, mais également Fabrice Guy et Sylvain Guillaume, tous deux médaillés olympiques aux Jeux d'Albertville en 1992.



▲ Compétition internationale en 1957 /  
source Martial Claudel

▲ Vestige du tremplin /  
crédit photo Office de Tourisme La Bresse

Au tout début des années 60, la toute première station de ski des Vosges vit le jour, créée par Jean-Marie Remy. Située sous la Tête des Corbeaux, « Super vallée » comportait deux téléskis « première génération », ainsi qu'un bar-restaurant, « Le Panoramic », et une boutique de location de skis. En 1965, c'est le grand déménagement : la station est déplacée un peu plus au nord sur le domaine de Vologne-Chitelet, plus connu aujourd'hui sous le nom de « La Bresse - Hohneck Labellemontagne ».



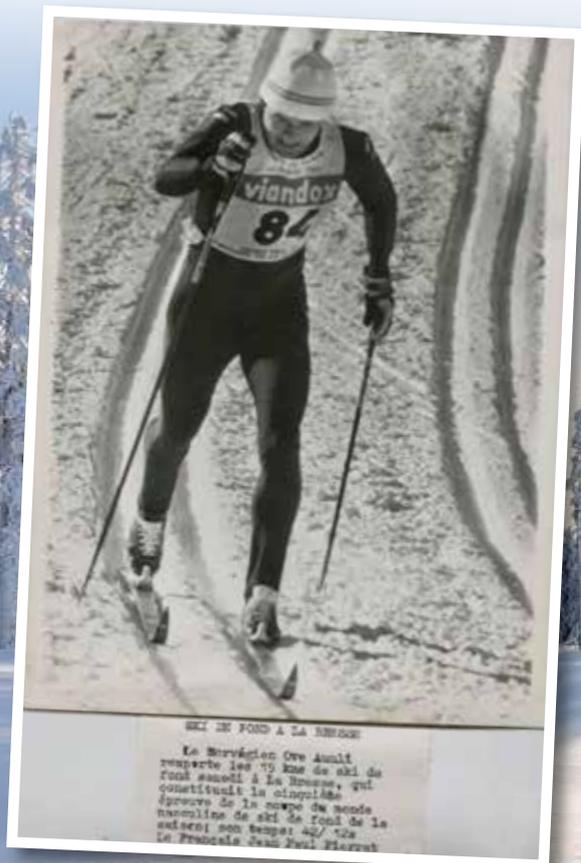
### Les Norvégiens à l'assaut de la citadelle soviétique

La Bresse. - La cinquième étape de la Coupe du monde de ski de fond s'est déroulée les 24 et 25 janvier à La Bresse, dans les Vosges. Environ cinq mille spectateurs s'étaient déplacés samedi matin pour "pousser" Jean-Paul Pierrat, dont le village natal, Xonrupt, se situe à une dizaine de kilomètres des pistes bressaudes. Le Vosgien n'a pas déçu ses supporters. Il a même provoqué une étonnante vague d'enthousiasme dans l'enceinte du stade d'arrivée en prenant la cinquième place du 15 kilomètres à seulement 36 secondes du vainqueur, le Norvégien Aunli. Le Français signait ainsi sa meilleure performance depuis sa médaille de bronze aux championnats du monde de 1978. Engagé également cette saison sur le front des courses de longue distance, le leader de l'équipe de France s'envolait dans l'après-midi pour l'Italie afin de participer à la Marcialonga, épreuve de 70 kilomètres qu'il terminera deuxième malgré l'impressionnant effort de la veille. Les Norvégiens ont frappé très fort à La Bresse : succès individuel d'Ove Aunli dans l'épreuve hommes, et collectif dans les relais masculin et féminin. Cette très forte poussée norvégienne donne un coup d'arrêt à la suprématie soviétique du début de saison. Mais Raisa Smetanina reste indéradicable : la championne olympique du 5 kilomètres a remporté l'épreuve individuelle, signant son quatrième succès consécutif...

Par LLIBERT TARRAGO

Publié le 27 janvier 1981 à 00h00 - Mis à jour le 27 janvier 1981 à 00h00 - Lecture 3 min.

Le tourisme se développe, des opérateurs privés et la commune font sortir de terre le domaine nordique de La Bresse-Lispach. La première Coupe du monde de ski de fond s'y est déroulée en 1981, les 24 et 25 janvier.



SKI DE FOND A LA BRESSE  
Le Norvégien Ove Aunli remporte les 15 km de ski de fond samedi à La Bresse, qui constituait la cinquième épreuve de la coupe du monde masculine de ski de fond de la saison. Son temps: 42' 12". Le Français Jean Paul Pierrat



# Les anciennes stations de ski à La Bresse

La même année, Léon Curien, Michel Curien et Gaston Grandperret créent la SARL Téléski du Saichy. Ils utilisent le premier téléski de Vologne pour lancer leur centre de ski au Chajoux. La SARL Téléski du Saichy monte donc un nouveau projet à Lispach.



▲ Station du Saichy

Basse des Feignes, mais le manque de régularité de la neige a contraint à abandonner ce projet. Le Brabant ouvre en 1969 et se maintient aujourd'hui avec ses trois téléskis et ses huit pistes

Plus tôt encore, au lieu dit des écorces, Paul Lemaire et Pierre Arnould créaient en 1954 le remonte pente "Téléski des Écorces".

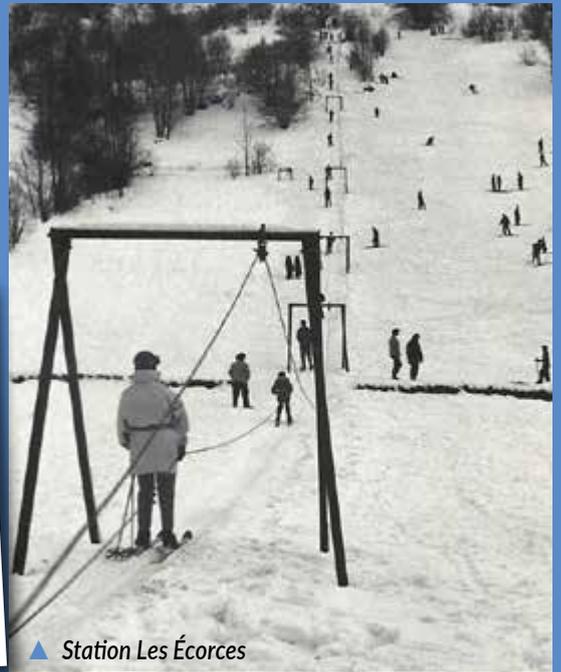


▲ Station de la Basse des Feignes

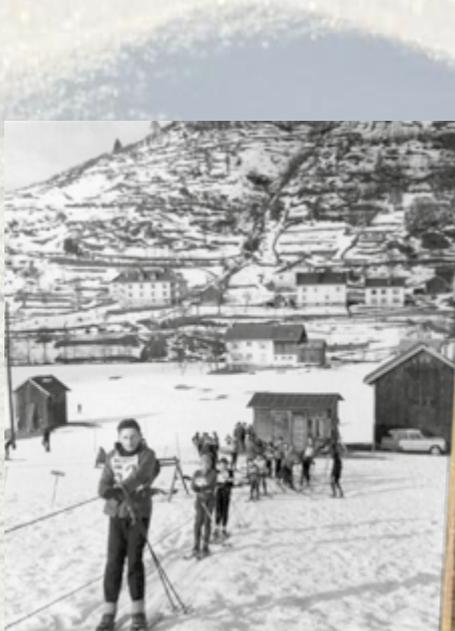
## Le saviez-vous ? Les premiers téléskis



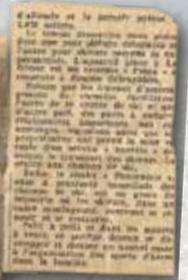
Le système des premiers téléskis est constitué d'un câble qui tourne, supporté par quelques poulies et de crochets en V dans des ceintures de cuir. Le skieur met la ceinture, bloque le crochet sur le câble, et arrivé en haut, lâche le tout. La ceinture tombe et un employé redescend les paquets de ceinture ! Ce système était particulièrement dangereux...



▲ Station Les Écorces



▲ Station Les Écorces



Merci à l'association "Les racines Bressaudes" pour les archives et les photos

## Les stations de ski actuelles à La Bresse

### Lispach (domaine nordique)

Avec ses 7 pistes de 2 à 16 km chacune pour un total de 50 km (2 vertes, 2 bleues et 3 rouges) entretenues quotidiennement, son espace d'initiation gratuit (le jardin d'Anicé), son espace "nouvelles glisses nordiques", son espace biathlon et ses espaces pique-nique aménagés le long des pistes, La Bresse-Lispach est le premier Espace Nordique du Massif des Vosges ! Les pistes de ski de fond (ski classique et skating) vous emmèneront entre lacs, forêts, tourbières ou plateaux d'altitude.

### Les bons plans

- Gratuité pour les moins de 6 ans au Domaine Nordique
- Gratuité pour les habitants résidant en permanence à La Bresse sur présentation d'une facture RME uniquement
- Sur présentation du forfait 2 à 7 jours, une entrée gratuite à la piscine ou à la patinoire est offerte (dans la limite de validité du forfait - Location des patins non comprise à la patinoire)



Crédit photo : Thomas Devard

### Lispach (domaine alpin)

De 910 m à 1120 m d'altitude, le domaine de La Bresse-Lispach est l'un des mieux enneigés des Vosges (versant nord) et il a la particularité de bien conserver l'enneigement naturel.

Domaine doté de 5 téléskis qui desservent 8 pistes : 3 vertes, 3 bleues, 1 rouge et 1 noire et d'un espace pour les débutants : piste adaptée à l'apprentissage du ski.

Les canons à neige permettent d'assurer une garantie de fonctionnement sur les pistes les plus commerciales.

Le site est également le point de départ principal des pistes de ski de fond et de raquettes de La Bresse.

Une piste de luge, des sentiers piétons, un tremplin, une école de ski avec jardin d'enfants et un environnement naturel exceptionnel complètent les activités commerciales.

*Restaurant et location de matériel sur place.*

### La Bresse-Brabant (domaine alpin)



La Bresse - Brabant est une petite station à caractère familial, elle donne accès à des pistes de différents niveaux pour le plaisir des petits et des grands : 3 téléskis, 2 pistes vertes, 3 pistes bleues, 2 pistes rouges et 1 piste noire. Enfants, ados, adultes, skieurs débutants, confirmés, ou « pro » ... Ici chacun peut skier à son rythme, sur la pente qui lui convient, il y a des pistes pour chaque niveau...

### Les plus

- Espace luge et snow kite
- Restaurant et location de matériel sur place.

### La Bresse-Hohneck Labellemontagne (domaine alpin)

En plein cœur du massif vosgien, la station de La Bresse-Hohneck est la plus grande et la plus haute de la région. Son point culminant à 1350 m d'altitude offre une vue imprenable sur les Alpes. Son domaine skiable au cœur de la forêt de sapins vosgiens se compose de 15 remontées mécaniques et de 33 pistes adaptées à tous les niveaux.



### Les plus

- Schlitte Mountain : luge 4 saisons
- 1 crèche-garderie / 1 Jardin d'enfants ESF
- 1 espace ludique luge pour les enfants

▲ *Domaine Alpin de Lispach*

## Le dicton du mois



*Février avec neige nous  
garantit un bel été*

## La photo du mois



## La recette du mois



### Le 2 février...

**C'est la chandeleur,  
et traditionnellement,  
c'est le jour des crêpes !**

### Ingrédients

**Pour 6 personnes**

- 375 g de farine
- 6 œufs
- 0,8 litre de lait
- 1,5 pincée de sel
- 3 c à soupe de sucre
- 75 g de beurre fondu

### Préparation

#### Étape 1

Mettez la farine dans un saladier avec le sel et le sucre.

#### Étape 2

Faites un puits au milieu et versez-y les œufs.

#### Étape 3

Commencez à mélanger doucement. Quand le mélange devient épais, ajoutez le lait froid petit à petit.

#### Étape 4

Quand tout le lait est mélangé, la pâte doit être assez fluide. Si elle vous paraît trop épaisse, rajoutez un peu de lait. Ajoutez ensuite le beurre fondu refroidi, mélangez bien.

#### Étape 5

Faites cuire les crêpes dans une poêle chaude (par précaution légèrement huilée si votre poêle à crêpes n'est pas anti-adhésive). Versez une petite louche de pâte dans la poêle, faites un mouvement de rotation pour répartir la pâte sur toute la surface. Posez sur le feu et quand le tour de la crêpe se colore en roux clair, il est temps de la retourner.

#### Étape 6

Laissez cuire environ une minute de ce côté et la crêpe est prête.

## Vie communale

### Centre de vaccination

Le 28 décembre dernier, un centre de vaccination a été installé par l'ARS et le SDIS d'Epinal à la Halle des Congrès..



Toute la journée, les patients ont été pris en charge sans rendez-vous. Au total, 221 injections (du vaccin Moderna et Pfizer pour les moins de 30 ans) ont été réalisées, avec une fréquentation très majoritaire de Bressauds, mais aussi de quelques touristes qui ont profité de ce centre pour faire une troisième injection. À noter que quelques primo vaccinés se trouvaient parmi les volontaires. Le Préfet des Vosges, Yves Seguy, et une représentante de l'ARS se sont rendus sur place et ont constaté que la mobilisation était de mise, permettant de réaliser à nouveau l'organisation de journées de vaccination comme celle-ci.



## Marché de Noël

Le traditionnel Marché de Noël s'est clôturé le 7 janvier, après un mois d'ouverture pendant les week-ends et les vacances de Noël. Les artisans ont proposé divers produits locaux. Rendez-vous le 7 février pour le marché d'hiver, avec des animations musicales gratuites tous les mercredis, vendredis et dimanches.



## Vœux à l'Ehpad

M<sup>me</sup> Le Maire, entourée de ses adjoints, et M. Le Directeur ont présenté leurs meilleurs vœux pour l'année 2022. À la suite de ce moment traditionnel, tous ont dégusté la galette sous des airs folkloriques d'épinette. C'était également l'occasion pour la nouvelle cadre de santé, M<sup>me</sup> Marylène Boyé-Viard de se présenter auprès des résidents.



## Vie communale

### Spectacle de Noël à l'Ehpad



Pour les fêtes, des résidents se sont rendus, avec l'aide des bénévoles de l'association « Les Amis de la Clairie », au spectacle de Noël des « Toujours Jeunes » à la salle des fêtes.

Quelques membres du club se sont ensuite déplacés à l'Ehpad pour permettre à ceux qui ne pouvaient s'y déplacer d'apprécier quelques moments choisis de leur représentation.

Comme chaque année, le club a honoré les résidents qui ont eu 90 ans en 2020 et 2021.

### Un petit sapin de La Bresse à l'Institut des Archives de la Ville de Pforzheim

Le 15 décembre dernier, l'Association « Les Amis de Pforzheim » a fait parvenir par le biais des transports Rochatte, sept petits sapins de Noël à destination de la Marktplatz (la place du marché) à Pforzheim en Allemagne.

Ces sapins ont été offerts et distribués par Jean-Luc Arnould, secrétaire, assisté de Gérard Mougel et Laurent Pierrat, membres de l'Association, aux personnes avec lesquelles l'association est en contact permanent :

M<sup>me</sup> Monika Finna, coordinatrice des jumelages de la Ville, M<sup>me</sup> Dr Klara Deecke, directrice des Archives, M<sup>me</sup> Bernhilde Starck ex-présidente de la Société Franco-Allemande,

M<sup>me</sup> Ariane Steglich nouvelle présidente de la Société Franco-Allemande.

M<sup>me</sup> Katharina Leicht, présidente de la Société Germano-Russe.

Une personne au choix de la Société Franco-Allemande.

M. et M<sup>me</sup> Helmut Krautmann de Ersingen, dont la famille a accueilli en novembre 1944 plusieurs Bressauds dans la menuiserie réquisitionnée par l'armée allemande : Robert, André et Émile Mansuy, Armand, Georges et Louis Steff, Louis et Maurice Remy, Marcel Francois, René et André Claudel (Paline), Louis Noirod, Paul et Roger Mougel.

**L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 5 mars à 14 h 30, à la Salle des Fêtes de Ventron.**



# Vie communale

## Groupe scolaire Saint-Laurent

### La Maternelle

La maternelle de l'école Saint-Laurent a respecté la tradition de l'Épiphanie en dégustant une délicieuse galette des Rois préparée par les enfants.

Une fois la fève trouvée, les chanceux ont choisi leurs rois et leurs reines.



### Primaire

Ça y est ! Elle est enfin là cette période tant attendue des enfants de l'école Saint-Laurent ! Le mois de janvier qui déclare ouverte la saison de ski à l'école !

Les élèves du CP au CM2 profitent deux fois par semaine des enseignements des moniteurs ESF dans les domaines de Lispach (pour les fondeurs) et de La Bresse-Hohneck (pour le ski alpin).

Une vraie chance offerte à tous de pouvoir découvrir ces sports de glisse durant quatre semaines consécutives.

Le groupe scolaire Saint-Laurent remercie la Mairie de La Bresse d'offrir aux enfants cet enseignement tant apprécié par les élèves et les parents.



### Collège

En janvier, les sports d'hiver sont à l'honneur au collège Saint-Laurent. Patinoire, sorties raquettes pour les internes le mercredi après-midi. Dans le cadre des séances d'EPS, les 5<sup>e</sup> et les 4<sup>e</sup> eux ont aussi pu profiter de la patinoire. De plus, durant la traditionnelle semaine blanche fin janvier, tous les 6<sup>e</sup> ont participé à des séances de ski et de patinage pendant quatre jours complets. Quelle joie d'être scolarisé dans une station de sports d'hiver !

## Vie communale Périscolaire



Les enfants du périscolaire sont allés visiter la tournerie. Ils ont pu assister à la fabrication de bols, de sapins, toupies, champignons ceux-ci sont fabriqués à partir de morceaux de différentes essences de bois. Pour clôturer l'année, une séance de cinéma, "Les Elfkings", a été projetée.



▲ Des activités manuelles sur le thème de Noël ont été réalisées. (Dessin sur les fenêtres, sablés, étoiles)



▲ Unal a accueilli les enfants pour une matinée bowling, pour le plaisir de tous, un grand merci à lui.

## La Tourterelle

Petit Pois, la mascotte de la classe des Tout Petits et Petits est rentrée avec le Père-Noël de son voyage au Pôle Nord. Les élèves émerveillés ont découvert des jouets par milliers dans chaque classe.



# Sport

## La Bressaude

### Le mot du président

« C'est un bilan 2021 remarquable, produit et offert à nos concitoyens par les compétiteurs de « La Bressaude » tant par le niveau et le nombre des résultats que par leur diversité, malgré la situation actuelle et, en corollaire, les ajustements dans l'organisation des compétitions et manifestations sportives dont le nombre a encore été significativement réduit cette année.

La Bressaude a cependant été représentée dans 214 compétitions et matchs et les licenciés sont montés 239 fois sur les podiums, toutes catégories d'âge confondues.

Bien qu'ils aient été partiellement diffusés chaque mois dans les pages du bulletin, il n'est pas inutile de rappeler les principaux titres et podiums obtenus avec pugnacité, courage, abnégation et combativité dont chacune et chacun ont fait preuve. »

### Athlétisme

- 3<sup>e</sup> des demi-finales des championnats de France de cross country - cadets
- 1<sup>er</sup> aux championnats du Grand-Est 2000 m steeple - cadets

### Ski de fond

- 2 top 10 en coupe du monde sénières
- médaille de bronze - chpts de France, mass-start (Les Contamines) dames sénières
- médaille d'argent- championnats de France, mass-start dames U17
- 3<sup>e</sup> place - Tour de ski - montée de l'Alpe Cermi (val di Fiemme) dames sénières

- 3<sup>e</sup> place - Blink Festival Rollerski de Sandness (Norvège) montée du Lysebotn
- 1<sup>re</sup> place - Coupe Internationale de Suisse - aux Brassus - hommes
- 2<sup>e</sup> place - Challenge Vincent Vittoz - U20 Hommes
- 1<sup>re</sup> place - Challenge Vincent Vittoz U15 dames
- Chrono d'or du ski de fond de l'année 2021

### Biathlon

- médaille d'or aux championnats du Monde de relais féminin 3 x 6 km
- médaille de bronze en finale de l'IBU Cup en relais mixte simple (Obertilliach)
- médaille de bronze en Coupe de France SNT (Les Contamines)
- médaille d'or aux championnats de France, mass-start U22 dames
- médaille de bronze aux championnats de France, mass-start U17 dames
- médaille de bronze aux championnats de France, mass-start U17 hommes
- 1<sup>re</sup> place au Blink Festival Rollerski de Sandness (Norvège) super sprint juniores
- 3<sup>e</sup> place au Blink Festival Rollerski de Sandness Mass-start juniores

### Combiné nordique

- médaille de bronze aux championnats de France de combiné nordique toutes catégories dames

### Moto

- 8 podiums dont 4 champions de catégories sur 7 possibles aux championnats trial du Grand-Est

### Tir

- 3 tireurs en national

### VTT

- 1 top 10 en coupe internationale de Suisse

- médaille de bronze par équipe au Trophée des jeunes vététistes du Grand Est
- médaille d'or au classement final de la coupe du Grand Est juniors
- 3<sup>e</sup> en coupe du monde de short track (Leuven/Louvain - Belgique)

### Vol libre

- record de distance parcourue en un vol (175 km de Charmes à Villefranche sur Saône)

### Pour 2022

- 1 sélectionnée en coupe du Monde de ski de fond
- 1 sélectionnée aux jeux Olympiques d'hiver de Pékin en ski de fond
- 1 sélectionné en OPA Cup (Coupe d'Europe de ski de fond)
- 4 sélectionnés en coupe et championnat de France de ski de fond
- 1 sélectionnée en coupe du Monde A de biathlon
- 1 sélectionnée en IBU Cup (coupe du monde B de biathlon)
- 6 sélectionné(e)s en Coupe et championnat de France de Biathlon
- 3 sélectionnées en Coupe et championnat de France de Saut à ski et combiné nordique et déjà au 31/12/2021 :
- 4 podiums en IBU Cup biathlon
- 1 top 10 en coupe du Monde de ski de fond
- 3<sup>e</sup> place en coupe du Monde de ski de fond - tour de ski - Montée de l'Alpe Cermi
- 1 victoire en course FIS de ski de fond (Santa Caterina - Italie)
- 1 podium en OPA Cup de ski de fond
- 2 podiums en coupe de France de ski de fond
- 1 victoire de catégorie en trail
- 1 victoire de catégorie course régionale de ski de fond

## La Bressaude (suite)

### Infos Section TIR Déc 2021

#### Retrouvailles au sein du club de TIR

Mi-décembre, sur l'initiative du Président Thierry Flury et de Jean-Claude Poirot, Membre du Comité, s'organisait une rencontre au stand de tir du gymnase. Une belle retrouvaille d'Anciens Membres Dirigeants, de Tireurs et des derniers Présidents de la Section. Une rencontre à caractère historique avec le passage localement de Jean-Pierre Cuisenier, membre Secrétaire et co-fondateur avec Maurice Pierrel de la section Tir en 1966.

À partir de 1967, les débuts de la Section s'organisaient sur le site de la Ténine dans un baraquement, la construction du stand ne s'effectuera qu'en 1975.

Étaient présents également les présidents dans la chronologie de la vie du Club avec Renzo Zanchetta, Jean-Claude Poirot et Thierry Flury, nouvellement en place depuis l'Assemblée Générale d'octobre.



## Les p'tits amis de Oui-Oui

### Petits chefs

L'actualité chez les ptits oui-oui (à suivre sur notre page Facebook) est souvent alimentée (sans jeu de mots ;) par des découvertes culinaires, des bougies soufflées autour d'un bon gâteau, la confection de crêpes, gaufres...la recherche de produits dans les commerces locaux.

En plus d'être un moment convivial, l'univers du repas est un moment privilégié qui permet aux professionnels d'éveiller les enfants aux goûts, mais aussi au respect des produits et de leur provenance.

Dans ce contexte, la structure a eu la chance d'accueillir de vrais professionnels de la restauration venus animer un atelier cuisine. Les enfants, munis chacun d'une toque, ont confectionné des wraps salés et des biscuits de Noël. Un grand merci aux chefs du bistrot de la Perle de Gérardmer pour ce riche moment d'échange et de partage.



## État-civil Décembre 2021

### Naissances

**Livio**, né le 11 décembre à Remiremont, fils d'Anthony Peugeot et Lola Groccia

**Cassie**, née le 12 décembre à Remiremont, fille de Maxime Marchal et Clémentine Belli

**Gustav**, né le 27 décembre à Colmar, fils de Loïc Marion et Pauline Mathieu

### Décès

**André François**, âgé de 88 ans, domicilié 10 bis rue François Claudel, décédé le 3 décembre à Gérardmer, époux de Thérèse Marion

**Jean-Paul Didierlaurent**, âgé de 59 ans, domicilié 11 rue François Claudel, décédé le 5 décembre à Strasbourg, époux de Sabine Marchal

**Christian Poirot**, âgé de 67 ans, domicilié 48 chemin du Breuil, décédé le 25 décembre à La Bresse, époux de Françoise Amé

**Roger Poirot**, âgé de 88 ans, domicilié 12 route de Lambexaire, décédé le 27 décembre à Remiremont, époux de Simone Morel

**Denis Perrin**, âgé de 93 ans, domicilié 32 a rue de la Clairie, décédé le 29 décembre à La Bresse, époux de Marie André

## Services communaux

**Mairie : 03 29 25 40 21**

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,  
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement

**Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94**

**Services Techniques Municipaux :**  
03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h  
Accueil du public sur rendez-vous

**Service urbanisme et gestion du patrimoine :** 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

**EHPAD (Maison de Retraite)**  
03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claire

**S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)**  
06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claire

**Régie Municipale d'Électricité :**  
03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement :**  
03 29 62 54 21

24 rue de la 3<sup>e</sup> DIA, 88 310 Cornimont  
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

En dehors des heures d'ouverture,  
pour toute urgence :

**Service des eaux : 06 08 23 56 53**

**Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26**

**Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94**

## Numéros d'urgence



**Urgences à domicile : 15**

**Pompiers et urgences sur la voie publique : 18**

**Gendarmerie : 17**

## Services médicaux

**Service Médi-Garde**

(nuit, dimanche, jours fériés) :  
0820 33 20 20

## Médecins

*Uniquement sur rendez-vous*

**Dr Arnould**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08  
Lundi, mardi et jeudi : Journée  
Vendredi : matin  
Fermé le mercredi



**Dr Hofgaertner**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35  
Lundi : 10h - 12h et 15h - 17h  
Mercredi : 10h - 12h et 17h - 19h  
Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h  
Samedi : 8h - 10h

**Dr Leroy**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87  
Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

**Dr Ménière**

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09  
9h-12h et 14h30-18h30  
Fermé le mercredi après-midi et le samedi

## Services sociaux

**Maison de services au public**

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claire,  
03 72 58 00 09  
Mardi : 13h30-17h sur rendez-vous  
Vendredi : 8h30-12h sur rendez-vous  
les autres jours par téléphone au 03 29 24 96 46

**ADMR Permanence téléphonique :**  
03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

## La Poste

**Horaires :**

Lundi : 13h45-16h30  
Du mardi au vendredi :  
9h-12h et 13h45-16h30 - Samedi : 9h-12h



## Infirmières

**Valérie Flieller et Éliette Foucal**

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

**Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine**

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96  
06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

## Pharmacies

**Pharmacie de garde : numéro**  
Audiotel 3237

**Pharmacie des Montagnes**

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65  
Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h  
Fermé le lundi matin et le samedi après-midi

**Pharmacie du Hohneck**

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13  
Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h  
Fermé le mercredi

## Ambulances - Taxi - VSL

**Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95**

**Transmosel SARL : 03 29 25 60 60**

Nuit (20h à 8h),  
dimanches et jours fériés : faites le 15

## Horaires d'hiver des déchetteries

du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges  
Tél. : 03 29 24 02 88

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Déchetterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 17h
Mardi	8h30 - 12h	
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 17h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Déchetterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		14h - 17h
Mercredi		14h - 17h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

**DÉCHETTERIE DE LA HEUNOTTE**  
114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer  
Tél. : 03 29 41 75 54

**DÉCHETTERIE DE LA PRÊLE**  
13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat  
Tél. : 03 29 62 28 87

## Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM	Reçoit sur rendez-vous
Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines	Reçoit sur rendez-vous
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h
Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles	Reçoit sur rendez-vous
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 9h à 12h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages	Mardi de 10h à 12h
Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme	Reçoit sur rendez-vous
Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales	Mardi de 10h30 à 12h

# AGENDA



**Du 5 février au 6 mars**

## Exposition "Chemin de Lumières"

Maison de La Bresse >

du mardi au dimanche

de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

www.labresse.fr



**16 février**

## Spectacle "Féerie des Pirates"

Salle des fêtes > 18h

Spectacle pour enfants

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

www.labresse.fr



**9 février**

## Spectacle "Féerie de Disney"

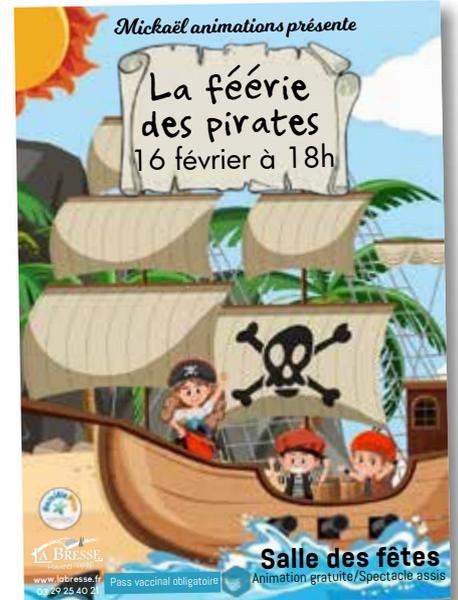
Salle des fêtes > 18h

Spectacle pour enfants

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

www.labresse.fr



**du 7 février au 6 mars**

## Marché d'hiver

Places du Champstel > tous les jours

de 11h à 20h

Soirées festives après-ski de 17h à 20h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

www.labresse.fr

**12 février**

## Spectacle "Julien Strelsyk"

Salle des fêtes > 20h30

Football Club Haute Moselotte

Infos : Football Club Haute Moselotte

Tél. : 06 11 77 88 65

**23 février**

## Spectacle Magie avec Clément Demangel

Salle des fêtes > 18h

Spectacle pour enfants

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

www.labresse.fr



**24 février**

## 20h04, de l'idée sans détour

Salle des Fêtes > 20h04

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

www.labresse.fr

